
Ref. Doc. : 2500-4482375-2

A : Service de presse / CGC

Mot-Clé : VAN CRAEYNEST

**RMC INFO****LES GRANDES GUEULES – Le 12/04/2010 – 13:05:36****Invité : Bernard VAN CRAEYNEST, président de la CFE-CGC****ALAIN MARSCHALL**

Coup d'envoi de la réforme des retraites aujourd'hui, avec la consultation les uns après les autres des syndicats par le ministre du Travail, Eric WOERTH. Bernard VAN CRAEYNEST, bonjour.

BERNARD VAN CRAEYNEST

Bonjour.

ALAIN MARSCHALL

Vous représentez les cadres. Cet après-midi, vous voyez le ministre, qu'allez-vous lui dire ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Déjà...

OLIVIER TRUCHOT

17 heures 30 vous avez rendez-vous.

BERNARD VAN CRAEYNEST

Absolument. Cette réunion intervient deux jours avant la publication du rapport du COR qui doit réactualiser les données économiques et démographiques pour les projections à horizon 2020, 2030, 2050.

ALAIN MARSCHALL

Le COR, c'est le Conseil d'Orientation des Retraites.

BERNARD VAN CRAEYNEST

Absolument. Nous savons qu'avec la crise, malheureusement, les déficits sont particulièrement accentués, donc il y a deux réponses à apporter dans le projet de réforme que nous allons discuter, c'est une réponse conjoncturelle et une réponse structurelle. La réponse conjoncturelle, il faut trouver des recettes complémentaires pour endiguer les déficits croissants que nous constatons tant pour le régime général, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, que pour les complémentaires. Et puis, sur l'aspect structurel, nous voyons qu'il y aura de plus en plus de retraités, c'est heureux, dans les années futures, il y en a 15 millions aujourd'hui, ça sera à l'horizon 2050 probablement 25 ou 30. Donc il faut rééquilibrer la période travaillée et la période passée en retraite, sinon, malheureusement ceux qui seront en retraite, n'auront pas grand-chose pour vivre.

ALAIN MARSCHALL

Tous droits réservés

KANTAR MEDIA

TEL : 01.47.67.18.00

FAX : 01.47.67.18.01

desk.tvradio@kantarmedia.com

Donc autrement dit, cotiser plus longtemps ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Déjà pour répondre à votre question, qu'est-ce que j'attends du ministre cet après-midi ? Qu'il nous définisse l'ampleur de la réforme, le calendrier, la méthodologie.

OLIVIER TRUCHOT

Le calendrier, ça y est, c'est fait.

ALAIN MARSCHALL

Projet de loi en conseil des ministres début juillet et vote au parlement en septembre, hop ! C'est plié en septembre.

BERNARD VAN CRAEYNEST

Justement ça veut dire, que nous avons deux mois, deux mois et demi utiles, pour nous mettre d'accord autour de la réforme en question.

ALAIN MARSCHALL

C'est suffisant deux mois et demi ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Si on travaille...

ALAIN MARSCHALL

Parce que vous parlez de réforme conjoncturelle et structurelle. Conjoncturelle, ça peut, peut-être aller vite, mais structurelle, mais il faut du temps pour réformer structurellement ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Pas forcément si on se met d'accord sur les grandes lignes de la réforme en question qui de toute manière, s'appliquera de façon progressive. Personne n'imagine que le gouvernement, qui a la responsabilité des paramètres du régime général, je le rappelle. Nous nous voyons pour en parler, nous défendons nos mandats, nous défendons les salariés, les retraités, le gouvernement a une lourde responsabilité, mais c'est lui avec le Parlement qui va décider au travers du projet de loi en question, la modification des paramètres. Après les partenaires sociaux, employeurs et salariés vont décider de l'ajustement des régimes complémentaires. Donc pour répondre à votre question, ça peut aller assez vite, parce que je crois que tous les paramètres, sont à peu près connus aujourd'hui, et il ne manque plus qu'à mettre tout cela en ordre...

ALAIN MARSCHALL

Alors c'est quoi ces paramètres ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

C'est, bien sûr, la durée de cotisation, si on dit travailler plus longtemps, nous à la CFE-CGC nous n'en faisons pas un tabou. Nous y mettons simplement...

ALAIN MARSCHALL

Parce que les cadres peuvent travailler plus longtemps, que les ouvriers par exemple ? C'est moins pénible ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Ca dépend desquels. Ca dépend desquels. C'est bien pour ça, que la CFE-CGC se bat depuis des années, sur une montée, endémique du stress et de ses conséquences, liées aux conditions d'organisation du travail. Vous savez quelqu'un qui parcourt le monde, qui traverse les fuseaux horaires, qui est soumis à différents climats, qui est soumis à la pression du résultat immédiat, qui a de plus en plus d'objectifs, avec de moins en moins de moyens, je ne suis pas persuadé qu'aujourd'hui, il ait tellement envie de travailler beaucoup plus longtemps. En tout état de cause, quand je dis que nous mettons deux conditions pour envisager l'allongement de la durée d'activité, elles sont très simples, le taux d'emploi des seniors qui est aujourd'hui à 38/39 %, il nous semble indispensable, qu'il dépasse rapidement les 50 %, car ça ne sert à rien de dire aux gens, travailler plus s'il n'y a pas d'emploi. Et deuxième élément conditionnel que nous y mettons, que nous travaillons efficacement sur l'amélioration des conditions d'emplois de tous les salariés. Je constate que Xavier DARCOS, le prédécesseur d'Eric WOERTH, s'était attaqué de manière volontariste à ces questions. Malheureusement en particulier, à la suite de ce que nous connaissons chez FRANCE TELECOM. Je n'ai pas le sentiment, pour le moment, mais je peux me tromper, qu'Eric WOERTH mette la même pression, sur les entreprises...

ALAIN MARSCHALL

Mais alors pourquoi selon vous ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Tout simplement parce que probablement que le patronat continue à faire son lobbying pour ne pas avoir trop de pression, pour ne pas avoir trop de contrainte.

ALAIN MARSCHALL

Quelle contrainte, on pourrait mettre ? Parce que le taux d'emploi des seniors, il est très faible en France, ça fait des années, qu'on dénonce le fait qu'effectivement, on mette dehors des salariés dès qu'ils ont passé les 50 ans, et c'est très compliqué de retrouver un boulot quand on est au chômage passé 50 ans. Mais jusqu'à présent, on n'a pas trouver de solution, finalement, c'est l'entreprise qui décide, qu'est-ce qu'on pourrait faire ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Je pense que le gouvernement qui a cette responsabilité de modifier les paramètres du régime des retraites a tout à fait la possibilité de faire pression sur les entreprises, alors il y a deux façons de faire pression. Une façon constructive qui est, on se met autour d'une table, et on décide par des textes communs de définir un certain nombre de règles de jeu. Il y a une autre pression plus coercitive, qui consiste à constater que les entreprises ont un certain nombre d'aides qui leur permette d'accroître leur compétitivité la dernière en date c'est la suppression de la taxe professionnelle. Et à partir de là, mais je pense surtout aux aides sur, jusqu'à 1,6 SMIC, on a la possibilité de conditionner ces aides au fait qu'on améliore sensiblement le taux d'emploi des seniors.

ALAIN MARSCHALL

Donc vous voudriez que le gouvernement soit un peu plus offensif, mettre un petit peu plus de coercition dans ce qu'il demande aux entreprises, quoi en fait ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

On ne peut pas demander des efforts uniquement à une partie de la table, en l'occurrence aux salariés. D'autant plus, qu'il en va de l'intérêt général, si les seniors n'ont pas d'emploi, en fin de carrière, qu'est-ce qui se passe ? Une fois qu'ils ont épuisé leur droit indemnisation chômage, ils basculent vers les minima sociaux, qui s'appellent ASS, Allocation de Solidarité Spécifique ou RSA, etc.

ALAIN MARSCHALL

Et ça coûte très cher à la collectivité ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Ca coûte cher à la collectivité, donc nous avons tous intérêt à...

ALAIN MARSCHALL

Oui, mais un chef d'entreprise va vous expliquer, qu'un senior ça coûte également, le salarié senior coûte cher, parce qu'il a son ancienneté, et puis aussi, il est peut-être moins prêt à se donner à fond, parce qu'il est en fin de carrière, il pense déjà à la suite ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Ca c'est une vision très théorique, il y a énormément de salariés qui restent tout à fait motivés par leur emploi. Ils le sont moins quand on les a laissés filer en perte de compétences, et en manque de motivation et de management. Alors là, évidemment, leur premier réflexe c'est de se dire quand est-ce que je vais pouvoir quitter ce monde qui ne me reconnaît pas ?

ALAIN MARSCHALL

Mais sur cette réforme des retraites là, tous les syndicats vont défiler chez Eric WOERTH, mais moi, je me demande est-ce que vous partagez tous le même intérêt ? Vous ne défendez pas les mêmes catégories socioprofessionnelles, vous ne représentez pas les mêmes secteurs d'activités, certains sont plus implantés chez les fonctionnaires, d'autres d'avantage dans le secteur privé. Et on veut faire en sorte que cette réforme soit acceptée par les mêmes syndicats. Alors là, j'ai écrit quelque chose que j'ai du mal à comprendre ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Je pense que face à un défi majeur, comme celui-ci, le but du jeu, c'est précisément de mettre toutes les parties d'accord. Parce que je prends comme exemple, un récent sondage qui indique que je crois, 80 % des Français comprennent, admettent qu'il faille une réforme des retraites.

ALAIN MARSCHALL

Oui, mais ils ne la vivent pas de la même manière ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Attendez, attendez, voilà ! Voilà, c'est ce que j'allais dire. Le problème de êtes-vous pour ou contre une réforme ? A priori les gens disent plutôt oui, à condition que ça ne me touche pas moi.

ALAIN MARSCHALL

Oui parce que 56 % ne veulent pas cotiser plus longtemps, donc déjà majoritairement les Français, ne veulent pas cotiser plus longtemps.

BERNARD VAN CRAEYNEST

On voit bien que cela signifie, qu'une réforme de cette ampleur pour qu'elle soit efficace, il ne s'agit pas de faire un ultime replâtrage qui ne durera que le temps des fleurs. Il s'agit...

ALAIN MARSCHALL

Sincèrement vous y croyez vraiment ? Parce que tout le monde a l'air de dire que ça sera un colmatage, en fait, on va colmater le système, mais on ne va pas vraiment le réformer en profondeur. Parce qu'on a un président qui est affaibli aujourd'hui, et en plus qui se donne simplement 5 ou 6 mois pour passer cette réforme, c'est quand même deux paramètres importants ça ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Absolument ! C'est sans doute toute la difficulté qu'il y a à faire concorder le temps du social, le temps de la vie économique et le temps du politique, qui est particulièrement court, et qui ne pensant qu'à sa réélection future, est en train de faire des coups en permanence, de la communication pour donner l'impression qu'on traite les problèmes de fond. Ca n'est pas, et ça répond en partie à votre question, nous avons nos différences de mandants, nos différences d'appréciation sur les données du problème. Il n'empêche qu'en tant qu'organisation syndicale, nous avons et c'est le cas à la CFE-CGC, le sens et le souci de l'intérêt général, et nous savons nous projeter dans l'avenir, pour précisément ne pas tromper, ceux que nous représentons.

ALAIN MARSCHALL

Oui, mais est-ce que la CGT a le sens et le souci de l'intérêt général ? Est-ce que... et le même que le vôtre ? Est-ce que Force ouvrière a le sens et le souci de l'intérêt général, le même que le vôtre ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Sans doute pas, exactement le même que le nôtre. Mais je crois que nous...

ALAIN MARSCHALL

Parce que là, où vous, vous pourriez signer, d'autres pourront dire non ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

En l'occurrence, sur la réforme qui s'annonce, on n'a pas à signer ou ne pas signer, encore une fois, c'est le Parlement qui va décider, donc ce sont nos députés et sénateurs qui devant la nation et devant leurs électeurs prendront la responsabilité d'aller dans tel ou tel sens. Simplement nous pouvons conseiller, orienter, faire des propositions, ce que nous faisons à la CFE-CGC pour répondre au problème qui nous est posé, de la même manière nous dirons, si la réforme qui nous est présentée, proposée, est efficace ou non, à court, moyen et long terme. Parce qu'il faut que nous soyons transparents, devant nos concitoyens, si on ne veut pas opposer les catégories entre elles, et aller vers un risque de déstructuration de la cohésion sociale.

ALAIN MARSCHALL

Alors on a parlé de la durée de cotisation, il y a aussi, les fameux 60 ans, c'est un symbole pour de nombreux syndicats, pour tous les syndicats sauf vous, finalement. Vous êtes prêts à toucher à cet âge de 60 ans ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Je l'ai dit à deux conditions. Le taux d'emploi des seniors et deuxièmement que nous améliorions sensiblement, les conditions d'emploi des salariés. Mais pourquoi ne sommes-nous pas arc-bouter sur, ni apparaît comme élément tabou, cette barrière des 60 ans ? Déjà parce qu'elle ne correspond plus à grand-chose, depuis fort longtemps. On a la possibilité depuis 2004 de partir en retraite avant 60 ans, pour celles et ceux qui ont fait des carrières longues. On a une réalité qui est que quand on exige 41 annuités de cotisations, si vous avez commencé à travailler à 22 ans, vous ne partez qu'à 63.

ALAIN MARSCHALL

Donc en fait, c'est un symbole, ça ne représente plus grand-chose, ça ne correspond plus à grand-chose, ces 60 ans ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Voilà, ce n'est plus en phase avec la réalité, de ce que vivent les uns et les autres. Donc c'est un paramètre qui ne doit pas, sur lequel on ne doit pas focaliser.

ALAIN MARSCHALL

D'autant plus, vous représentez les cadres et les cadres pour la plupart d'entre eux, ont commencé à travailler à une vingtaine d'années, 22, 23, 24, ou 25 ans. Donc c'est vrai que 60 ans, de toute manière, s'ils veulent partir à ce moment-là, ils n'ont pas leur retraite à taux plein.

BERNARD VAN CRAEYNEST

Nous ne représentons pas que les cadres d'un part, nous représentons également des techniciens, des agents de maîtrise, des commerciaux, des VRP, simplement ce que je veux souligner, c'est que ça fait partie également, des discussions que nous devons avoir. Nous soutenons d'ailleurs, à la CFE-CGC la formation initiale qui s'oriente de plus en plus vers la professionnalisation, c'est-à-dire une formation en alternance, c'est-à-dire une formation où des stages des fois 6 mois, par exemple, en master, sont assez longs, nous considérons qu'ils doivent être convenablement rémunérés...

ALAIN MARSCHALL

Et pris en compte dans le calcul de la retraite ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Et pris en compte dans le calcul de la retraite.

OLIVIER TRUCHOT

Alors Bernard VAN CRAEYNEST, vous restez bien sûr, sur RMC dans les GG, avant de revenir pour faire les trois questions clés, justement sur cette réforme, on va faire votre CV express, monsieur VAN CRAEYNEST, pour ceux qui ne vous connaîtraient pas. Date et lieu de naissance, je vous prie ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

9 février 1957 à Paris.

OLIVIER TRUCHOT

Attendez, 57, on calcule...

BERNARD VAN CRAEYNEST

J'ai 53 ans.

OLIVIER TRUCHOT

Alors 53 ans, vous avez votre calcul, votre propre calcul, pour vous ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Moi, je sais, que j'en ai encore au moins pour 10 ans.

OLIVIER TRUCHOT

Au moins pour 10 ans.

ALAIN MARSCHALL

Et vous partirez avec une retraite à taux plein dans 10 ans ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Si les paramètres ne sont pas modifiés, c'est à partir des règles du jeu actuel, que je fais cette projection. Maintenant, si évidemment on demande 42 ans, je partirais dans 11 ans. Monsieur de LA PALISSE n'aurait pas dit mieux.

OLIVIER TRUCHOT

Situation de famille ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Vivant maritalement, j'ai une fille, qui aura 25 ans dans quelques jours, qui est Bac+5, et qui a fait ses 5 années d'études supérieures précisément en alternance. Un BTS en alternance, une licence professionnelle et un master où elle a fait en première et deuxième année de master deux stages de 6 mois.

ALAIN MARSCHALL

Donc 25 ans, elle va travailler jusqu'à 75 ans, à peu près pour toucher une retraite ?

OLIVIER TRUCHOT

On aura changé la règle du jeu tellement de fois !

BERNARD VAN CRAEYNEST

Je lui souhaite, si elle a du travail et si ça lui plait, et si elle est en pleine forme. Mais j'espère qu'on saura trouver un juste équilibre qui permette de prendre sa retraite à un âge un peu décent pour en profiter.

ALAIN MARSCHALL

Peut-être qu'on pourrait prendre en compte l'alternance justement, dans les cotisations.

BERNARD VAN CRAEYNEST

C'est ce que je disais à l'instant, mais ce que je peux vous dire, parce que bien évidemment, on met en avant le fait que ceux qui sont autour de la table dans les négociations, sont plutôt de ma génération, plutôt de mon âge. Moi, il est évident que quand je regarde déjà le parcours de ma famille, qui a pourtant une bonne formation initiale, là, elle sort d'une petite période de chômage, heureusement qui a été fort courte. Elle recommence à travailler depuis le 1^{er} avril dernier, mais il est clair que je pense, à cette génération-là et aux générations futures, en terme de retraite, sachant qu'on peut avoir confiance dans un système par répartition, parce qu'il repose sur le travail et a priori, il y aura toujours des gens, qui seront au boulot pour payer la retraite de ceux qui sont en retraite.

OLIVIER TRUCHOT

Alors on continue le CV express. Profession ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

De formation technicien supérieur, devenu ingénieur, cadre dans une grande entreprise de l'aéronautique construction.

OLIVIER TRUCHOT

Les revenus ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Ah ! Les revenus, j'ai un revenu annuel brut, de 70 000 euros.

OLIVIER TRUCHOT

Propriétaire ou locataire ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Propriétaire.

OLIVIER TRUCHOT

Bulletin de santé, comment allez-vous ? Pas de pépin particulier, vous êtes en pleine forme ?

BERNARD VAN CRAEYNEST

Pourvu que ça dure ! Je touche du bois.

OLIVIER TRUCHOT

Surtout, qu'il y a les négociations à mener, donc il y a intérêt à être en forme.

BERNARD VAN CRAEYNEST

Voilà.

OLIVIER TRUCHOT

Bernard VAN CRAEYNEST, le patron de la CGC est avec nous, aujourd'hui, sur RMC, dans « Les grandes gueules » pour parler des retraites.
13:20:07. FIN »